



COOPÉRATION

La Banque mondiale reitère son soutien au Congo

En séjour de travail à Dubaï où il prend part au sommet sur la COP 28, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé avec la délégation de la Banque mondiale conduite par Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

L'entretien a porté sur des questions liées à l'environnement et au développement. « Nous saluons le leadership du président Denis Sassou N'Guesso en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique. Nous réitérons l'engagement de la Banque mondiale à accom-

pagner le Congo pour mettre en œuvre le Fonds bleu pour le bassin du Congo qui lui est particulièrement cher, notamment des projets transformateurs susceptibles d'être financés par la contribution des différents bailleurs de fonds », a-t-il déclaré. Page 9

DRAME D'ORNANO

Des officiers sous le coup des sanctions

Des sources concordantes indiquent que les colonels Dickens Saturnin Samba et Claver Désiré Minengue, respectivement chef d'état-major de la zone de défense numéro 9 Brazzaville et chef de corps du bataillon des sports situé dans l'enceinte du stade d'Ornano ont été placés en cellule dans le cadre d'une procédure administrative en lien avec le drame ayant entraîné la mort de trente-

deux jeunes congolais et plusieurs blessés dans la nuit du 20 au 21 novembre. La cellule de crise réunie hier sous l'autorité du Premier ministre a annoncé que vingt-quatre corps ont été inhumés dont vingt à Brazzaville, un à Pointe-Noire et un autre à Sibiti dans la Lekoumou. Page 2

ROUTES NATIONALES

Vulgarisation du nouveau règlement d'exploitation



Les participants à l'atelier/DR

Le document définissant les règles d'usage de la route, les comportements à adopter par les usagers et le rôle des forces de l'ordre a été adopté au cours d'un atelier organisé à Brazzaville par les acteurs du secteur routier. Pour la société initiatrice de l'activité, la bonne application de ce règlement permettra d'assurer la permanence de la circulation dans « d'excellentes conditions » de sécurité des usagers et de respect de l'infrastructure, en l'occurrence la route nationale n° 1. Page 3

MÉDIAS

Le 5^e sommet mondial de Chine promeut le développement



Une vue des participants au 5^e Sommet mondial des médias/Adiac

Le district de Nanhua-Guangzhou, capitale de la province de Guangdong en Chine, accueille depuis le 2 jusqu'au 6 décembre le 5^e sommet mondial des médias, auquel prennent part près de 450 participants venus de 121 pays du monde. Ces retrouvailles se tiennent sur le thème « Renforcer

la confiance mondiale et promouvoir le développement des médias ». « Les médias ont une responsabilité importante dans la promotion des valeurs de paix, de développement à travers le monde », a indiqué le président de l'Agence Xinhua, Fu Hua. Page 8

Éditorial

Cantonnage

ÉDITORIAL

Cantonnage

Jadis pris en main par les autorités locales, le cantonnage villageois n'est plus qu'un vieux souvenir au regard du rétrécissement à divers endroits des routes nationales et autres voies de communication intérieures qui permettent la mobilité des personnes et des biens.

L'obstruction des chaussées par ce phénomène pose surtout le problème de la sécurité de la circulation routière à des points névralgiques avec le risque d'exposer les usagers aux accidents.

La construction des infrastructures de communication est une entreprise onéreuse et il importe d'en assurer la sécurisation, la protection et la pérennisation. Si certaines sont financées grâce à des accords de partenariat, d'autres sont réalisées sur des prêts remboursables à long terme.

L'état d'abandon dans lequel se trouvent certains tronçons bitumés devrait appeler l'attention des responsables locaux afin qu'ils entreprennent des actions communautaires avec le concours des forces vives pour au moins dégager la haute herbe qui les encombre.

Au moment où les pouvoirs publics s'emploient à restructurer les équilibres macroéconomiques nationaux avec l'appui des institutions financières internationales, les autorités décentralisées et déconcentrées devraient prendre à bras-le-corps la gestion de leurs entités administratives à travers des initiatives salutaires.

Les Dépêches de Brazzaville

DRAME D'ORNANO

Les conclusions de l'enquête administrative remises au gouvernement

Réunie le 4 décembre à Brazzaville sous la direction du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, la cellule de crise chargée de gérer la situation née du drame survenu dans la nuit du 20 au 21 novembre au stade d'Ornano a été informée de la clôture de l'enquête administrative menée par une commission mixte police-forces armées congolaises, annonce un communiqué.

Selon la cellule de crise, les conclusions de cette enquête ont été mises à la disposition du gouvernement. « Le ministre de la Défense nationale a été instruit par le Premier

ministre, chef du gouvernement, de veiller à la mise en œuvre de ces conclusions, dans le strict respect du règlement de discipline générale dans les Forces armées congolaises et la gendarmerie

nationale, ainsi que du statut général des militaires et gendarmes », a précisé le communiqué sans d'autres détails.

En effet, des sources font état de l'arrestation et de la suspension de quelques officiers supérieurs de la garnison de Brazzaville dans le cadre de l'enquête administrative. « Le garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones a informé la cellule de crise du fait que l'enquête judiciaire diligentée par M. le procureur de la République suit son cours », a poursuivi le communiqué.

Faisant le point de la gestion des conséquences du drame, sur les plans social, humanitaire, administratif et judiciaire, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, a informé la Cellule de crise qu'à ce jour vingt-quatre victimes sur trente-deux ont déjà été inhumées dont vingt-deux à Brazzaville, une à Pointe-Noire et une autre à Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

Parfait Wilfried Douniama

Des officiers sous le coup des sanctions administratives

Des sources concordantes indiquent que les colonels Dickens Saturnin Samba et Claver Désiré Minengue, respectivement chef d'état-major de la zone de défense numéro 9 Brazzaville et le chef de corps du bataillon des sports situé dans l'enceinte du stade d'Ornano ont été placés en cellule dans le cadre d'une procédure administrative en lien avec le drame survenu au stade d'Ornano le mois passé ayant entraîné morts et blessés. Lors de la réception des familles des personnes mortes au stade d'Ornano, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, évoquait la nécessité de prendre des sanctions administratives avant les conclusions judiciaires dans une démarche visant à tirer au clair les circonstances du drame et d'établir les responsabilités. L'incarcération administrative d'un militaire est une mesure disciplinaire.

Elle est appliquée dans le but de maintenir la discipline et l'ordre au sein des armées. Cette incarcération peut s'étendre sur une période allant jusqu'à 30 jours avant que le militaire ne soit libéré ou traduit devant un tribunal militaire ou civil.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ROUTES NATIONALES

Le nouveau règlement d'exploitation vulgarisé

Le document adopté en septembre dernier définit les règles d'usage de la route, les comportements à adopter par les usagers et le rôle des forces de l'ordre. Il a été au centre d'un atelier, le 30 novembre à Brazzaville, regroupant les parties prenantes du secteur routier congolais.

Initié par la société gestionnaire de la Route nationale 1 (RN), La Congolaise des routes (LCR) et la Délégation générale aux Grands travaux, l'atelier de sensibilisation vise à vulgariser le règlement d'exploitation des RN1, RN1 Bis et RN2. Le document réglementaire a été approuvé par décret présidentiel n°2023-1663 du 30 septembre 2023.

La rencontre a, en effet, réuni les représentants de la Direction générale des Transports terrestres; de la Direction générale de l'Entretien routier; de la Direction des infrastructures; de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo; de la Direction générale des grands travaux; ainsi que



Les participants à l'atelier/DR

du commandement de la gendarmerie nationale et du commandement de la sécurité civile. Les participants à cette première

phase de la campagne se sont alors engagés à assurer la mise en oeuvre du nouveau règlement d'exploitation des RN, no-

tamment la préservation du patrimoine routier de l'Etat.

La campagne d'information devrait se poursuivre

avec des actions de communication à l'endroit du grand public, des usagers de la route. Pour la société initiatrice de l'activité, la bonne application de ce règlement permettra d'assurer la permanence de la circulation dans «d'excellentes conditions» de sécurité des usagers et de respect de l'infrastructure, en l'occurrence la RN1.

Créée en 2019, LCR est la concessionnaire de la RN1, avec pour mission de développer un réseau routier de qualité, de promouvoir les bonnes pratiques liées à la sécurité routière... La gestion du principal réseau routier du Congo (RN1) place la société LCR comme l'un des partenaires privés du gouvernement.

Gloria Imelda Lossele

COP28

Rosalie Matondo s'entretient avec Lord Richard Benyon

Dans les coulisses de la COP28, Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière de la République du Congo, a échangé avec Lord Richard Benyon, ministre d'État à la Biosécurité, à la Mer et à la Ruralité britannique, le 4 décembre, à Dubaï.

À l'ordre du jour, le passage en revue des termes du projet d'appui à la conservation de la biodiversité. Ce projet est devenu bilatéral et n'est plus mené dans le cadre de l'Union européenne. C'est pourquoi la Grande-Bretagne a manifesté la volonté d'appuyer les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, a expliqué la ministre congolaise, précisant que c'est également le Royaume-Uni qui préside la structure «Central African Forest Initiative» (l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale en sigle Cafi), à la suite du travail accompli lors du sommet de la COP26 à Glasgow en Ecosse.

Au cours de cette entrevue, le projet de la pâte à papier qui sera exécuté dans le district d'Okoyo et par la suite dans d'autres localités du Congo a été réévalué entre la ministre et les représentants d'Agricaf Congo - Aforest Congo Transfor Congo. Ce projet était déjà présenté au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, par l'Autrichien Karl Ernst Kirchmayer, président directeur général du Groupe ASC Impact afin de parler en même temps de l'engagement et les difficultés pour mettre en route les activités des trois filiales du groupe qui était créé depuis le mois de janvier 2023 en République du Congo dans les domaines de l'agriculture et des



COP28 - Séances de travail du 4 décembre de la ministre Rosalie Matondo/Adiac

forêts.

Pour Eric Raulet, le groupe Agricaf Congo - Aforest Congo Transfor Congo participe au programme de développement du-

table en respect des programmes sur la gouvernance forestière retenus par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et son gouvernement pour inves-

tir dans le boisement, le reboisement et l'afforestation. La société Aforest Congo a déjà obtenu 59.000 hectares du ministère de l'Économie forestière. Elle attend

la signature du bail emphytéotique et de la convention pour démarrer les activités sur le terrain. « Nous sommes en train de réunir toutes les conditions pour mener à bien le projet de la pâte à papier », a-t-il confié. La ministre a continué ses séances de travail du 4 décembre au pavillon « Comifac - Central Africa Initiatives Pavilion » par un plaidoyer pour l'obtention de financements en faveur des forêts de l'Afrique centrale.

Marie Alfred Ngoma

« Nous sommes en train de réunir toutes les conditions pour mener à bien le projet de la pâte à papier »

VOLONTARIAT

Le gouvernement invite les jeunes à s'engager

La Journée internationale des volontaires sera célébrée ce 5 décembre sur le thème « Le pouvoir de l'action collective : si tout le monde le faisait ».

Le ministre a invité les jeunes à s'engager dans le volontariat ou le bénévolat et à développer des compétences vertes pour contribuer à l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) d'ici à 2030. « *Inspirons-nous de toute personne qui, par ses gestes de solidarité, petits ou grands, améliore notre monde et prenons la résolution de contribuer à forger un avenir meilleur pour toutes et tous* », a expliqué Hugues Nguélondé dans le message du gouvernement.

La Journée internationale des volontaires a pour objectif de souligner l'importance de la contribution des volontaires au développement socioéconomique des communautés.

Le thème de cette année traduit en effet l'importance de l'action du volontariat et du bénévolat en vue de l'atteinte des ODD pour la construction d'un monde meilleur, a rappelé le gouvernement dans son message lu par le ministre de la Jeunesse, Hugues Nguélon-



Hugues Nguélondé invitant les jeunes à s'engager dans le volontariat/Adiac

délé. Le gouvernement, a souligné le ministre, ne mé-

nagera aucune énergie pour offrir aux jeunes des possibi-

lités d'engagement citoyen. La participation du ministère

de la Jeunesse au lancement du Programme V-Forest, le 5 juillet à Libreville au Gabon, à l'occasion du « One Forest Summit », témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur des jeunes. Ledit programme vise à soutenir les initiatives impactantes portées par les acteurs de la société civile pour la préservation des espaces forestiers dans les pays du Bassin du Congo en favorisant l'engagement et la mobilité croisée des volontaires venant des différents pays engagés.

Le déploiement prochain d'une cohorte des jeunes volontaires internationaux de réciprocité, l'organisation des opérations communautaires de végétalisation et de reboisement des sites, la création à la Radio citoyenne des jeunes d'un cadre d'expression et de sensibilisation des jeunes à la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique... ont été cités parmi les actions à mettre en œuvre.

James Golden Eloué

ENTREPRENEURIAT

Le leadership au cœur d'une master class

La société High services solutions (HSS) a organisé, le 2 novembre, à Brazzaville une master class visant à conscientiser les jeunes entrepreneurs sur le leadership et le management.

Placée sur le thème « Les clés d'un excellent leadership », cette master class avait pour but de fournir aux participants les outils et les connaissances nécessaires sur le bon leadership et le management. En effet, plusieurs points ont été abordés, notamment le leader et son environnement ; l'importance de la communication pour un excellent leadership ; comment tirer parti du numérique pour un entrepreneur ; savoir résoudre les conflits au sein d'un groupe ; réussir malgré tout.

Rencontre appréciée par les participants, la master class a donné lieu à un cocktail de partages d'expériences et d'humour entre les jeunes, les professionnels dans divers secteurs, notamment l'entrepreneuriat. Selon Julianna Loubaki, CEO de la société Hss, cet événement a été organisé afin de motiver les professionnels, les particuliers, à pouvoir se prendre en charge, les conscientiser et les former à devenir de bon leader.

« *Nous avons organisé cette master class pour essayer de comprendre qu'est ce qu'un leader, comment fonctionne-t-il et comment il agit. Le leader est censé apporter différentes solutions dans la vie quotidienne.*

On ne devient pas leader parce qu'on a besoin de le devenir, mais plutôt parce qu'on veut le devenir. Aujourd'hui, malheureusement nous constatons que les chefs d'entreprise, par exemple, qui s'appellent leader, n'ont pas de bonnes relations souvent avec leurs employés. Je pense que le leadership peut beaucoup apporter », a-t-elle déploré.

Animant l'un des panels, Rama Abba Gandzion, promoteur de la plateforme « *Je consomme congolais* », a signifié que le leadership est une capacité qu'une personne peut avoir à influencer les gens de façon positive sur une idéologie quelconque, de façon immédiate. Dans une entreprise, dit-il, le leadership peut apporter une meilleure productivité et permet à l'entreprise de se surpasser, de gagner plus de clients et de terrain, de s'améliorer, de grandir et aussi par-dessus tout de mettre les employés dans une dynamique où ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

« *... Le bon leader a cette capacité d'influencer positivement ses collaborateurs et à partir de là, lorsqu'on travaille dans un environnement positif, on*



Les participants à la master class/DR

donne le meilleur de soi-même. Ce dernier a aussi cette capacité à emmener les gens à se surpasser, à travailler sur une cause, à avancer ensemble de la façon la plus positive possible... Initier des master class comme celle-ci autour du leadership va permettre à tous les jeunes de mieux comprendre ces questions et de se lancer, quel que soit ce qu'ils font », a déclaré Rama Abba Gandzion. Exposant à son tour sur le « leader

et son environnement », le directeur général du groupe Innov, Maigea Pessil, a fait savoir que dans son thème il a été question pour lui de présenter les différents modes opératoires et domaines dans lesquels un leader peut opérer, c'est-à-dire l'environnement et le milieu dans lequel il doit en réalité être. Pour lui, cette master class qu'a organisé la société HSS est importante et bénéfique pour les jeunes entrepreneurs. « En organisant ce

genre d'activité, d'abord nous voulons conscientiser. Ensuite, nous voulons promouvoir l'entrepreneuriat. Nous souhaitons aussi former et pour finir accompagner et coacher dans ce domaine », a-t-il lancé.

Agence d'hôtesse d'accueil à Brazzaville, High services solutions est une entreprise spécialisée dans les prestations de services événementiels et de tourisme.

Gloria Imelda Lossele

ACTION SOCIALE

Des initiatives pour renforcer l'inclusion des personnes handicapées

A l'occasion de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a annoncé la validation dans les prochains jours d'une stratégie nationale visant à consolider l'inclusion de celles-ci.

« Un projet de stratégie nationale sur l'inclusion des personnes vivant avec handicap sera validé », a indiqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, dans la déclaration du gouvernement lors de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap commémorée le 3 décembre de chaque année. Le document, a-t-elle précisé, a été élaboré avec le concours du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. « Ce document relève la transversalité de la question du handicap et préconise la mobilisation des différentes énergies, dans le sens d'une réponse impliquant l'ensemble des acteurs tant publics que privés », a expliqué la ministre. La stratégie nationale sur l'inclusion des personnes vivant avec handicap dont il est question va s'ajouter, avec ses spécificités, à d'autres textes qui existent déjà. Entre autres, la Politique nationale de l'action sociale 2023-2026 considérée comme un instrument devant favoriser l'inclusion sociale des couches vulnérables parmi lesquelles figurent les handicapés. « A travers des actions



La ministre délivrant la déclaration du gouvernement Adiac

« Il faut veiller à ce qu'elles soient présentes dans les sphères de décision et qu'elles participent aux efforts déployés par le pays pour atteindre les Objectifs de développement durable dans les secteurs de la santé, l'éducation, la protection sociale non contributive, l'action climatique... »

multiformes, le gouvernement assure la protection, la promotion et l'inclusion sociale, économique et culturelle de cette couche de notre société », à en croire la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Cette année, ladite journée est célébrée sur le thème « Unis dans l'action pour sauver et réaliser les Objectifs de développement durable pour, avec et par les personnes handicapées ».

Selon la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, le développement durable pour les personnes vivant avec handicap nécessite que l'on mette un accent particulier, notamment sur leurs droits en tant que personnes contribuant activement à la vie sociale, économique et politique. « Il faut veiller à ce qu'elles soient présentes dans les sphères de décision et qu'elles participent aux efforts déployés par le pays pour atteindre les Objectifs de développement durable dans les secteurs de la santé, l'éducation, la protection sociale non contributive, l'action climatique... », a indiqué la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Rominique Makaya

PERSONNES VULNÉRABLES

Des enfants vivant avec handicap soulagés

Plusieurs enfants souffrant de pied bot et d'autres malformations ont bénéficié des opérations chirurgicales gratuites. En disant leur satisfaction, autour d'un repas avec la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, le 3 décembre à Brazzaville, ils ont appelé le gouvernement et ses partenaires, notamment la fondation "Sur un pied d'égalité", à poursuivre l'œuvre en faveur des autres enfants.

« Hier nous avions des malformations qui nous empêchaient de faire certaines choses comme d'autres personnes. A la suite des opérations chirurgicales, tout a été réparé. Seulement, beaucoup d'enfants portent encore des malformations et attendent leur tour », a déclaré Rolina Koutandimio à la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa et aux partenaires du gouvernement, au nom de tous les enfants ayant bénéficié des opérations chirurgicales.

Les parents de ces enfants ont emboîté le pas à travers les témoignages chargés d'émotion à propos des soins pour lesquels ils n'ont pas dépensé un seul rond. Ce ne sont pas tous les enfants bénéficiaires qui



La ministre en compagnie des enfants vivant avec handicap Adiac

sont nés avec des malformations. D'autres les ont eues à cause des accidents de circulation. Personne n'a été laissé au bord de la route.

A l'égard des parents et des enfants eux-mêmes, la

ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa n'a pas manqué d'exhortations. « Il ne faut pas désespérer. Il n'est pas dit qu'un enfant vivant avec handicap ne peut rien faire dans la vie », a-t-elle dit en saluant

l'action de la Fondation "Sur un pied d'égalité" qui a joué sa partition pour sortir ces enfants de leur situation d'avant.

Par ailleurs, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action

humanitaire a mis des manuels scolaires et d'autres kits pédagogiques à la disposition des structures qui assurent la prise en charge éducative des enfants vivant avec handicap.

R.M.

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 ProClimat Congo
 UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PRO-GREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE, ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS ET HARCELEMENTS SEXUELS

(Publication du 5 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). La durée du Projet est de cinq (05) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un spécialiste en Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS).

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le spécialiste en charge des questions liés aux Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) du ProClimat veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de violences basées sur le genre, d'exploitations et abus sexuels et/ou de harcèlement sexuel (VBG/EAS/HS) dans la mise en œuvre de toutes les activités du ProClimat.

Le Spécialiste en VBG/EAS/HS sera placé sous l'autorité directe du Coordinateur du Projet à qui, il rendra compte de ses activités et travaillera en étroite collaboration avec tous les membres de l'équipe du Projet, notamment l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et les Bureaux Satellites Paysagers (BSP).

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le spécialiste en Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) doit avoir :

- Une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;
- Une expérience opérationnelle pertinente dans la supervision et la mise en pratique d'activités de prévention et/ou de traitement des VBG/AES/HS ;
- Une expérience professionnelle dans le contexte d'urgences sanitaire et de l'aide humanitaire ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social des projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale ;
- Une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Une expérience significative dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication /Communication pour le Changement de Comportement) ;
- Une bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de VBG/AES/HS ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des

outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;

- Une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
- Une connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès ;
- Une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- Une bonne expression orale et écrite en français ;
- Une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, kituba) constitue un atout ;
- La capacité de travailler sous pression.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 19 décembre 2023 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 4 décembre 2023
Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Nigeria appelle le Niger à libérer Mohamed Bazoum

Le Nigeria, qui préside actuellement la Communauté ouest-africaine, a appelé les militaires au pouvoir au Niger à libérer le président déchu Mohamed Bazoum et à l'autoriser à se rendre dans un pays tiers, a indiqué, le 3 décembre, le ministre nigérian des Affaires étrangères.

Le ministre nigérian des Affaires étrangères, Yusuf Tuggar, qui s'est exprimé en engageant l'autorité du président Bola Tinubu, a insisté sur la libération de président déchu Mohamed Bazoum. « Nous leur demandons de libérer Mohamed Bazoum pour qu'il puisse quitter le Niger. Il ne sera alors plus en détention. Il se rendra dans un pays tiers convenu d'un commun accord. Et ensuite, nous commencerons à parler de la levée des sanctions », a précisé Yusuf Tuggar. « L'opportunité est là. Nous sommes toujours prêts et disposés à les écouter, la balle est dans leur camp », a-t-il souligné.

Par ailleurs, des membres de la famille du président renversé ont affirmé jeudi dernier être sans nouvelles de Mohamed Bazoum depuis le 18 octobre et ont dénoncé des « arrestations et perquisitions abusives » visant certains d'entre eux. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avait menacé d'intervenir militairement pour rétablir le président Bazoum dans ses fonctions, ce qu'elle n'a pas fait, et a imposé de lourdes sanctions économiques et financières à l'encontre du Niger. Les dirigeants de la Cédéao doivent se réunir le 10 décembre dans la capitale nigériane Abuja où de nombreux sujets, notamment politiques, sécuritaires, devraient être prioritaires.

Yvette Reine Nzaba

Abuja abrite le prochain sommet de la Cédéao

Le prochain sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), en crise après une série de coups d'Etat militaire, aura lieu le 10 décembre à Abuja, a annoncé la présidence de Côte d'Ivoire.

« Le prochain sommet ordinaire de la Cédéao aura lieu le 10 décembre à Abuja, capitale du Nigeria », indique un communiqué de la présidence publié à l'issue d'une rencontre mercredi à Abidjan entre le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, et le président de la commission de l'organisation régionale, Omar Aliou Touray.

Le dernier sommet remonte à début août et avait été entièrement consacré à la situation au Niger, après le coup d'Etat militaire du 26 juillet qui avait renversé le président élu Mohamed Bazoum. Les chefs d'Etat avaient menacé d'intervenir militairement pour rétablir le président Bazoum dans ses fonctions et imposé de lourdes sanctions économiques et financières à l'encontre du Niger, dirigé par un régime militaire mené par le général Abdourahamane Tiani.

« Je ne dirais pas que nous avons renoncé à l'option militaire. Nous l'avons suspendue, en attendant que les sanctions donnent des résultats », a déclaré Abdel-Fatau Musah, commissaire aux affaires politiques de la Cédéao.

Concernant la période de transition de trois ans, avancée par le général Tiani avant un retour à l'ordre constitutionnel, il a estimé que « beaucoup de choses sont négociables, mais en aucun cas nous n'accepterons une transition de trois ans ».

Sur les quinze pays membres de la Cédéao, quatre sont dirigés depuis 2020 par des militaires issus de coups d'Etat : le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Guinée. Tous ont depuis été suspendus de l'organisation, et ne seront donc pas représentés au sommet d'Abuja. Les trois premiers, en proie à la violence jihadiste, se sont regroupés au sein d'une Alliance des Etats du Sahel (AES).

Y.R.Nz.

Le Burkina Faso et le Niger quittent le G5 Sahel

Après le Mali l'an dernier, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé, le 2 décembre, leur départ de l'organisation antijihadiste G5 Sahel.

Créée en 2014, pour lutter contre le jihadisme au Sahel, le G5 Sahel était composée du Mali, du Burkina, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad. Neuf ans après, le Burkina et le Niger ont décidé « en toute souveraineté de se retirer de l'ensemble des instances et organes du G5 Sahel, y compris la Force conjointe ». La décision a pris effet le 29 novembre, a indiqué les deux pays dans un communiqué conjoint. Selon Ouagadougou et Niamey, « l'organisation peine à atteindre ses objectifs ». « Pire, les ambitions légitimes de nos Etats, à faire de l'espace du G5 Sahel une zone de sécurité et de développement sont contrariées par des lourdeurs institutionnelles, des pesanteurs d'un autre âge qui achèvent de nous convaincre que la voie de l'indépendance et de la dignité sur laquelle nous sommes aujourd'hui engagés est contraire à la participation au G5 Sahel dans sa forme actuelle »,

ont-ils poursuivi.

Ils ont affirmé avoir pris une « responsabilité historique » en quittant une organisation qui « saurait servir les intérêts étrangers au détriment de ceux des peuples du Sahel, encore moins accepter le diktat de quelque puissance que ce soit au nom d'un partenariat dévoyé et infantilisant qui nie le droit à la souveraineté de nos peuples et de nos Etats ».

En mai 2022, le Mali, également gouverné par des militaires depuis 2020, avait quitté le G5 Sahel, invoquant une organisation « instrumentalisée par l'extérieur ».

Les cinq pays du G5 Sahel avaient créé en 2014 cette organisation puis lancé en 2017 sa force militaire. Seuls le Tchad et la Mauritanie sont désormais membres de cette organisation. Largement financée par l'Union européenne, cette force représentait aux yeux des partenaires internationaux du Sahel une porte de sortie dans une ré-

gion en proie aux violences jihadistes. Mais les opérations conjointes sont restées peu nombreuses et la situation sécuritaire au Sahel n'a cessé de se dégrader.

Rappelons qu'en fin novembre, au moins quarante civils ont été tués dans une attaque jihadiste massive contre une base militaire, à Djibo dans le nord du Burkina Faso, selon l'ONU.

Les chefs de la diplomatie du Mali, du Niger et du Burkina ont proposé vendredi soir la création d'une confédération, avec pour ambition de parvenir à terme à une fédération. Les trois ministres ont insisté sur la diplomatie, la défense et le développement « pour consolider l'intégration politique et économique » entre les trois pays.

A Ouagadougou, plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi, en soutien au régime de transition conduit par le capitaine Ibrahim Traoré.

Y.R.Nz.

MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION


CABINET

UNITE DE COORDINATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE PALUDISME

N° _____ /MSP/CAB/UCPP/PNLP-23

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

**Réf: 0005-/PNLP/2023 ARCHIVAGE DES DOCUMENTS ELECTRONIQUES ET
GESTION DES DONNEES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le Paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme souhaite utiliser vos services pour la formation en archivages électroniques de son personnel.

Nous invitons les entreprises / sociétés / particuliers / cabinets / prestataires, à venir retirer un dossier au plus tard le 12/12/2023 à l'adresse suivante :

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte Direction du service d'hygiène et de la promotion de santé (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par Email : yvette.okouba@pnlp.cg en copie secretariat@pnlp.cg

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 13/12/2023 à 12 heures précises.

Fait à Brazzaville le 04/12/2023

**Le Directeur du Programme National
de lutte contre le Paludisme.**

MEDIAS

Le 5^e sommet mondial de Chine promet le développement

Le district de Nanhua-Guangzhou, capitale de la province de Guangdong, accueille du 2 au 6 décembre le 5^e sommet mondial des médias, en anglais World Media Summit (WMS), auquel prennent part quelque 450 participants venus de 121 pays du monde.

Initiative de l'Agence Xinhua News (Agence Chine Nouvelle), le sommet qui se tient sur le thème « Renforcer la confiance mondiale et promouvoir le développement des médias » rassemble plusieurs agences du monde, à savoir AFP, Reuters, Tass, Associated Press, Kyoto Agency ainsi que des représentants des agences de presse africaines parmi lesquels l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), éditrice des quotidiens « Les Dépêches de Brazzaville », « Le Courrier de Kinshasa » et de l'hebdomadaire « Les Dépêches du Bassin du Congo ».

Plateforme haut de gamme, essentielle pour l'échange et la coordination des médias du monde, le WMS a pour objectif de promouvoir la coordination et le développement entre les organisations médiatiques en vue d'un monde équitable, équilibré, juste et bénéfique pour l'intérêt de l'humanité. Le cinquième WMS constitue, pour les organisateurs, une occasion toute indiquée de passer en revue les problèmes et défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les médias traditionnels appelés à jouer un rôle important face à la montée des nouveaux médias et la prolifération des Fakes-news dans un contexte mondial bipolarisé du fait des conflits et des crises diverses.

« Les médias ont une responsabilité importante dans la promotion des valeurs de paix, de développement à travers le monde. Le rôle du WMS est d'approfondir la coopération et la confiance mutuelle », a indiqué le président de l'Agence Xinhua, Fu Hua, à l'ouverture du sommet placé sous l'égide du gouverneur de la province de Guangdong, Wang Weizhong. Selon Fu Hua, il s'agit pour les médias, à travers cette rencontre internationale, de faire entendre des voix positives axées sur la base de l'objectivité et la crédibilité à l'heure du multilatéralisme.

Dans cette optique, les médias doivent tous, a-t-il précisé, œuvrer dans le respect de l'éthique du journalisme, renforcer le pouvoir de la communication en s'opposant aux fausses nouvelles.

En effet, en dépit du rôle sacro-saint dévolu aux médias, le sommet a fait observer le fait que les journalistes se livrent parfois dans la désinformation au détriment du devoir d'informer foulant ainsi aux pieds la responsabilité sociale qui incombe aussi bien aux médias qu'aux journalistes conformément à leur devoir de rapporter les faits.

« Autrefois, les nouvelles étaient écrites, lues par un rédacteur en chef, corrigées si nécessaire, puis publiées. C'était un mécanisme de contrôle. Aujourd'hui, quiconque prend un micro, utilise un téléphone et dit ce qui lui passe par la tête »,

a rappelé Akkan Suver, président de la fondation du groupe Marmara du haut de la tribune du 5^e WMS.

Il a regretté le fait qu'à la différence des médias traditionnels, notamment les Agences de presse très souvent devancées, les sources dites d'informations virtuelles peuvent ainsi publier toutes les nouvelles qu'elles veulent et de la manière qu'elles l'entendent. Une attitude qui frise une manipulation à laquelle les médias doivent s'abstenir.

Pour contrer la désinformation, les médias doivent interagir et renforcer la coopération à travers des initiatives d'échanges et de partage de contenus dans un respect mutuel. Une option à laquelle adhère positivement Xinhua Agency qui entend offrir des opportunités de formation aux médias partenaires afin de construire un monde juste, équitable et égalitaire pour une communauté de destin partagé.

Evoluer avec le temps présent

Face aux conflits et autres calamités actuelles, la secrétaire des Nations unies, Melissa Fleming, qui intervenait en vidéo conférence à l'ouverture du sommet a pour sa part invité les médias traditionnels de continuer à jouer leur rôle afin de contrer les réseaux sociaux qui exacerbent la paix et la sécurité mondiale.

« Défendre les valeurs de la démocratie et humaniser le monde est un gage pour lutter contre les Fakes news », a-t-elle déclaré, précisant qu'à travers le monde les agences de presse portent un lourd fardeau dans la diffusion des informations juste très souvent confrontées à la vitesse des médias sociaux. D'où son soutien pour enrichir leur ouverture pour être très concurrentiel à l'avènement du numérique.

Pour l'intérêt de l'humanité, les agences doivent de nos jours évoluer avec le temps afin de faire en sorte que trois tiers de la population mondiale ait un accès à elles et bénéficie d'une information fournie en toute objectivité. Atteindre cet objectif passe avant par une mise au diapason des médias sociaux qui diffusent sans aucun filtre à une vitesse incon-



Le président de l'Agence Xinhua, Fu Hua, à l'ouverture du sommet Adiac

trôlée.

« Aujourd'hui, la manipulation politique, la désinformation économique et l'érosion culturelle sont toutes fabriquées et diffusées par les médias. Les écrivains, les producteurs de programmes et les commentateurs dignes de confiance sont si peu nombreux dans le monde que l'on peut les montrer du doigt d'un seul coup », a relevé Akkan Suver, affirmant que

diatique en faisant la différence entre l'interaction humaine et la machine, notamment les nouveaux outils de la communication créés par l'intelligence artificielle.

Œuvrer dans le cadre des objectifs définis

Le WMS se consacre à la promotion de la coopération et du développement entre organisations médiatiques.

Lancée conjointement en 2009



Une vue des participants au 5^e Sommet mondial des médias/Adiac

certaines membres des médias sont même payés par des sociétés de relations publiques, une attitude contraire qui dénigre gravement la profession des médias.

C'est autant dire que la presse doit offrir un contenu qui tienne compte de l'intérêt de l'humanité pour changer le paysage mé-

par un groupe d'organisations médiatiques de renommée mondiale, dont Xinhua News Agency, Associated Press, Reuters, TASS, Kyodo News et autres, cette plateforme, a organisé, depuis sa création, les Global Awards for Excellence du World Media Summit en 2014 et 2021, trois pro-

grammes de formation destinés aux professionnels des médias dans le monde entier, et plusieurs projets internationaux de bien-être public à grande échelle, tels que le Global Journée de l'information pour les enfants, avec une diffusion mondiale en direct 24 heures sur 24, le Zoom sur le concours photo Poverty Global et les campagnes médiatiques concentrés sur l'Afrique.

Grâce à cette initiative, plusieurs documents importants ont été formulés et publiés. Il s'agit notamment de la « Déclaration conjointe du Sommet mondial des médias », la « Convention du Sommet mondial des médias sur la protection de la propriété intellectuelle liée aux résultats des médias », les « Règles de procédure du Sommet mondial des médias », la « Déclaration de Doha du Sommet mondial des médias », la « Quatrième Réunion du Présidium du Sommet mondial des médias, Consensus de Shanghai », et la « Déclaration conjointe du 4^e Sommet mondial des médias ». Pour rappel, le premier WMS a eu lieu à Pékin du 8 au 10 octobre 2009 avec la participation de plus de 300 représentants de plus de 170 médias de 70 pays et régions.

Le deuxième s'était tenu à Moscou du 5 au 7 juillet 2012, attirant plus de 300 des représentants de 213 médias dans 102 pays et régions. Le troisième s'est déroulé à Doha du 20 au 21 mars 2016, avec la participation de plus de 350 représentants d'environ 100 pays et régions. Le quatrième tenu par liaison vidéo à Pékin le 22 novembre 2021, a regroupé près de 400 délégués de plus de 260 médias et les institutions participantes, à la fois virtuel et en présentiel.

Comme pour les précédents, le 5^e sommet s'est officiellement clôturé ce 4 décembre par le consensus dit de Ninsha, Guangzhou qui reflète les aspirations des médias dans le cadre de l'approfondissement de la coopération du monde, le développement commun et le destin partagé de l'humanité.

De notre envoyé à Guangzhou, Guy-Gervais Kitina



Une vue des participants au 5^e Sommet mondial des médias/Adiac

COOPÉRATION

La Banque mondiale réitère son soutien au Congo

En séjour de travail à Dubaï, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé, le 4 décembre, avec une délégation de la Banque mondiale sur des sujets liés à l'environnement et au développement.

Au cours de leurs entretiens, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et la Banque mondiale ont parlé de leur partenariat, de la mise en œuvre du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, et du financement de certains projets de base, tels que l'accès à l'eau potable et à l'électricité, ainsi que de l'agriculture.

« Nous avons d'abord salué le leadership du président Denis Sassou N'Guesso par rapport à la lutte contre le changement climatique, comme en témoigne l'organisation récemment du sommet sur les trois Bassins à Brazzaville. Nous avons réitéré l'engagement de la Banque mondiale à accompagner le Congo pour mettre en œuvre le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui lui est particulièrement cher. Ce qui permettra à un certain nombre de projets transformateurs d'être finan-



Ousmane Diagana

cés par la contribution des différents bailleurs de fonds », a assuré Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et

du centre.

Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est un fonds international de développement qui vise à permettre aux États de la sous-région

du Bassin du Congo de passer d'une économie liée à l'exploitation des forêts à une économie s'appuyant davantage sur les ressources issues de la gestion des eaux, et notamment de celle des fleuves. L'accord portant création de ce fonds a été signé par douze pays de la sous-région en 2017 au Congo.

Pour la Banque mondiale, le Congo dispose « d'importantes potentialités et de ressources importantes qui peuvent lui permettre des investissements structurants et d'assurer l'accès à l'eau potable et à l'électricité à l'ensemble de la population ». « La Banque mondiale est engagée à soutenir le Congo pour la réalisation de projets concrets dans ces deux secteurs », a précisé Ousmane Diagana.

Par ailleurs, la Banque mondiale a également salué les efforts consentis par le Congo dans la

gestion des finances publiques. Sur ce, l'institution a programmé un appui budgétaire de cent millions de dollars au profit du Congo. La question sera au centre du conseil d'administration de la Banque prévu dans deux semaines.

Le vice-président a expliqué que l'appui financier permettra au Congo « d'avoir de ressources fraîches qui sont une récompense des efforts des réformes faites par le Congo. Ce sont des ressources supplémentaires pour aider le Congo à financer son budget ».

Rappelons qu'en République du Congo la Banque mondiale soutient des secteurs clés du développement tels que les infrastructures, l'apprentissage, la protection sociale, la santé, l'agriculture ainsi que la gouvernance et le développement du secteur privé.

Yvette Reine Nzaba

DIASPORA

Mission conjointe HCRCE - ADRNS au Ghana

Sous l'étiquette du Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger, -HCRCE- et de l'Association Développement des Relations Nord-Sud, -ADRNS-, Dimitri M'Foumou-Titi conduit une délégation de réseautage et de prospection dans la pisciculture au Ghana.

Du 24 novembre au 4 décembre, le président d'ADRNS, accompagné des deux membres de son bureau, Léo-Cady Kakama et Carine Ndala, a effectué une mission dans le cadre des objectifs de la diaspora congolaise en France désireuse de se constituer «technicienne, économique, scientifique et dans son rôle de société civile».

À l'origine de ce séjour au Ghana, un accompagnement d'un projet agricole initié par un partenaire d'ADRNS, porté et soutenu par la plateforme African Valley, dans le cadre de la pisciculture, initié par Tierra Rica, spécialisé dans la ferme d'élevage de tilapias et

poissons-chats.

Se rendre sur place était également l'occasion pour la délégation congolaise de s'enquérir de l'expérience d'un pays qui s'est doté, en juin dernier, d'un centre, à la fois en vue de former les jeunes à l'aquaculture et aussi pour booster ce secteur.

Au Ghana, le rôle des pêches et de l'aquaculture durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition est considéré comme étant primordial. À en croire les données et les statistiques de la présidence ghanéenne, ce sous-secteur possède des potentialités pour faire avancer l'économie et créer des emplois dans le pays. Il em-



Mission conjointe HCRCE-ADRNS au Ghana -visite de la ferme d'élevage de tilapias et poissons-chats/Adiac



La rencontre avec Louanges Mang/Adiac

ploie, à ce jour, quelque 3 millions de personnes, soit 20 % de la main-d'œuvre nationale sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et contribue à hauteur de 60 % aux besoins en protéines du pays et à 11 % du PIB pour l'agriculture.

Concernant le réseautage, la délégation congolaise est partie à la rencontre des Congolais au Ghana, tout au moins, celle avec Louanges Mang, Congolaise en résidence à Accra. Depuis son pays d'accueil, elle œuvre dans l'entrepreneuriat et participe à la contribution des Congolais de l'extérieur au développement économique, social et culturel

du Congo. Son message est d'encourager ses compatriotes à l'esprit d'entreprise où qu'ils soient.

D'après Dimitri M'Foumou-Titi, si l'on tient compte de l'esprit de patriotisme des Congolais à l'étranger pour leur pays d'origine, cette mission aura été fructueuse et en appelle d'autres auprès des compatriotes établis dans d'autres pays. « En tant que diaspora, nous devons convertir notre patriotisme afin de dynamiser notre économie au Congo par l'apport respectif de tout un chacun dans son domaine ».

Marie Alfred Ngoma



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni rappelle les conditions d'une campagne apaisée

Selon la Centrale électorale, les candidats sont libres de se prononcer au cours de leur campagne électorale. Mais il leur est interdit de tenir des propos susceptibles d'inciter au mépris, à la haine, au racisme et au tribalisme ou à tout autre fait répréhensible par les lois de la République.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) insiste sur sa volonté de voir la campagne électorale en cours se terminer sans heurt et donner lieu à des élections apaisées. Dans un document signé le 2 décembre par son rapporteur adjoint, Paul Muhindo Mulemberu Vahumawa, la Centrale électorale rappelle que la campagne électorale pour l'élection des conseillers communaux vient de débuter le 4 décembre. Ce, uniquement aux chefs-lieux des provinces et dans les vingt-quatre communes de la ville de Kinshasa. Selon la Céni, cette campagne prend fin à la veille des élections, le 18 décembre, à minuit. Dans le cadre des mesures d'application, la Céni note que les rassemblements électoraux, au cours de la campagne, se déroulent conformément aux dispositions légales relatives aux manifestations politiques. «*Seuls habilités à organiser des réunions électorales, les partis politiques, les regroupements politiques et les candidats indépendants ou leurs délégués* », a souligné la Centrale électorale.

La structure, qui a noté que les réunions électorales se tiennent librement, a égale-



Des affiches lors de la campagne électorale R.D.

ment rappelé que les organisateurs des manifestations et des rassemblements électoraux doivent veiller à leur bon

déroulement notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre public et le respect de la loi. Ils peuvent, le cas échéant,

a insisté la Centrale électorale, solliciter l'assistance des agents de la Police nationale congolaise. Des interdictions

«Seuls habilités à organiser des réunions électorales, les partis politiques, les regroupements politiques et les candidats indépendants ou leurs délégués »

pour assurer une campagne électorale apaisée. La Céni a précisé, dans son communiqué, que les candidats sont libres de se prononcer au cours de leur campagne électorale. Mais la Centrale électorale note qu'il leur est interdit de tenir des propos injurieux ou diffamatoires susceptibles d'inciter au mépris, à la haine, au racisme et au tribalisme ou à tout autre fait répréhensible par les lois de la République. Les candidats à différents niveaux de ces élections sont également exhortés à éviter d'inciter quiconque à commettre des actes de nature à entraîner des menaces, des violences ou à priver d'autres personnes d'user de leurs droits ou libertés constitutionnellement garantis. A en croire la Céni, l'apposition d'affiches, de photos et autres effigies de propagande pendant la période de la campagne électorale est également soumise à certaines conditions légales. Il s'agit pour chaque candidat indépendant, parti ou regroupement politique d'installer à ses frais, à proximité du centre de vote, un seul panneau d'affichage. Et les affichages sont interdits sur les édifices publics.

Lucien Dianzenza

Des atteintes aux libertés fondamentales décriées

Alors que la campagne électorale est en train d'amorcer son dernier virage, après près de deux semaines d'activités intenses sur le terrain, force est de constater une recrudescence des atteintes aux libertés fondamentales.

L'intolérance politique s'est invitée dans cette campagne avec, à la clé, un extrémisme de bas étage affiché par les partisans de certains candidats. Ces derniers utilisent tous les moyens en leur possession pour détruire des adversaires potentiels. Plusieurs cas de portraits ou d'effigies de candidats déchirés sont rapportés ces derniers jours dans le Nord-Kivu, le Katanga et même à Kinshasa. La campagne a quitté le champ de la contradiction au travers des programmes dont est porteur chaque candidat pour se muer en provocation. Il s'agit d'un phénomène dangereux qui risque d'exacerber des tensions sociales et créer, à la fin, une situation trouble. À cela s'ajoute les restrictions imposées à certains candidats dans leur itinérance. Les interférences telles que l'interdiction de meeting ou de créneaux aériens pour la circulation des candidats ne sont pas de nature à créer un climat apaisé censé favoriser un déroulement équilibré de la campagne électorale. D'où l'interpellation de la Symocel, un regroupement de plusieurs missions d'observation des élections, aux autorités provinciales qui limitent et restreignent les libertés fondamentales des candidats. Ces autorités sont appelées à faire respecter la loi parce qu'en restreignant les libertés fondamentales, elles sont aussi auteurs de l'excitation de colère des partis et des partisans de l'un ou de l'autre camp. Ce collectif d'ONG invite, par ailleurs, le ministère de l'Intérieur à la sécurisation du processus électoral étant entendu qu'il a visiblement du mal à remplir cette obligation.

Alain Diasso

Le gouvernement regrette l'annulation de la mission d'observation de l'UE

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a exprimé ses regrets liés à la décision de l'Union européenne (UE) d'annuler sa mission d'observation des élections prévues le 20 décembre, malgré les négociations en cours, selon un communiqué.

Le gouvernement déplore l'annulation de la mission électorale, soulignant qu'elle est survenue au cours des discussions avec les experts de l'UE concernant les modalités pratiques de son déploiement. Il insiste sur son engagement en faveur de la bonne tenue des prochaines élections, mettant en avant les principes de transparence, d'inclusivité et de liberté et affirmant rester ouvert à toute proposition susceptible de favoriser la réalisation de ces objectifs. L'exécutif national précise être prêt à accueillir d'autres missions d'observation, conformément aux lois et règlements de la RDC.

Initialement, quatre-vingts à cent observateurs de l'UE étaient prévus pour surveiller les élections du 20 décembre en RDC. La cheffe de la Mission d'observation électorale de l'UE avait confirmé cette information lors d'une confé-

rence de presse à Kinshasa, précisant que ces observateurs, issus de vingt-quatre des vingt-sept États membres de l'UE ainsi que de la Norvège, de la Suisse et du Canada, assureraient une mission impartiale et indépendante.

Malgré l'annulation de la mission par l'UE pour des raisons « techniques », le gouvernement congolais a réaffirmé son engagement envers des élections transparentes et inclusives. La RDC organise des élections législatives et présidentielle le 20 décembre. Le président sortant, Félix Tshisekedi, se présente pour un second mandat. Vingt-six candidats participent à l'élection présidentielle, tandis que des milliers de candidats se présentent aux élections législatives, provinciales et municipales qui se dérouleront simultanément.

Noël Ndong

LIVRE

Le collier du roi Makoko de Mbé / Royaume téké d'Eugénie Mouayini Opou

En appui de la traditionnelle oralité du royaume téké, Eugénie Mouayini Opou use de sa plume pour livrer un nouvel apport au devoir de mémoire de l'Histoire de la royauté au Congo. «Le collier du roi Makoko de Mbé» est son nouvel ouvrage paru aux éditions L'Harmattan.

À paraître le 14 décembre prochain, cet ouvrage sur la disparition du collier d'investiture du roi Makoko de Mbé, datant de 1894, confirme de manière vivante que c'est l'oralité qui caractérise la transmission des sociétés africaines.

Pour l'auteure, il s'agit, à partir de ces quelques lignes, d'apporter la vérité, donc de légitimer et légaliser la position de l'homme en ces temps-là et

« Nous avons, dans notre existence, le devoir d'accorder à la tradition orale le rôle et la place qu'elle mérite pour mieux se situer avec les autres dans le monde »

de procéder à l'analyse du passé pour retrouver le présent. Il s'agit nullement, ni de refuser, ni d'occulter le passé, mais tout simplement de chercher à renaître et à s'y reconnaître

tout en assurant la cohésion entre les peuples.

Dans cette œuvre, la démonstration est établie par le fait que la tradition chez le peuple téké a pour pilier la tradition orale qui va du concret au sacré. Dans cette ancienne civilisation, l'oralité se transmet de père en fils et de la mère à la fille, à travers les contes, les chats, les mythes, les légendes, les devinettes, les paraboles, les proverbes, les récitatifs, les rituels, etc.

Elle apporte la preuve, une fois de plus, que l'oralité vient éclairer le lecteur sur un passé commun. « *Nous avons, dans notre existence, le devoir d'accorder à la tradition orale le rôle et la place qu'elle mérite pour mieux se situer avec les autres dans le monde* », explique-t-elle.

Eugénie Mouayini Opou est écrivaine, romancière du royaume téké dont elle est la représentante. Membre de l'Union des écrivains de Rhône Alpes, -UERA- et de la société des poètes français, elle est lauréate des prix littéraires Naji Naaman 2007 pour ses œuvres complètes «*Rien qu'une plume et quelques gouttes d'encre pour le dire*».

Marie Alfred Ngoma



LITTÉRATURE

Patrick Nzazi publie « Le paysage artistique de la RDC »

Le livre de 150 pages, rédigé par le journaliste Patrick Nzazi basé en France, est un aperçu général de la scène artistique de la République démocratique du Congo (RDC). Il est préfacé par Tiphaine de Mombynes, directrice du Fonds Metis Arts et développement de l'Agence française de développement.

L'objectif du livre « Le paysage artistique de la République démocratique du Congo », a expliqué Patrick Nzazi, est d'établir un diagnostic de la scène artistique congolaise, à travers un bref retour sur son passé, principalement sur le plan organisationnel, de se situer dans le contexte actuel et de se projeter dans le futur. « *J'essaie d'apporter ma modeste contribution en termes de propositions pour donner plus d'éclats à cette scène bouillonnante et pleine d'énergie* », a indiqué l'auteur.

L'ouvrage permet une découverte de la créativité culturelle de la RDC grâce aux artistes et acteurs qui font rayonner la scène artistique dans différents secteurs : théâtre, musique, danse, arts visuels, littérature, cinéma, etc. Le livre met également en lumière la résilience dont font preuve les artistes et autres acteurs du secteur culturel et artistique



congolais. « *Loin d'avoir une attitude attentiste, ils tentent de pallier certaines difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier, de la création à la diffusion, en mettant en place plusieurs projets, entre autres, des festivals, des biennales, des centres d'art. Les artistes sont donc au cœur de leur carrière. C'est très important de relever cet aspect* », a fait savoir Patrick Nzazi.

Ce dernier, diplômé en sciences de l'information et de la communication, a rédigé plusieurs articles et publié des contributions dans des journaux, magazines et catalogues d'expositions. En outre, il a, entre autres, fait partie de l'équipe de Dak'Art Actu, lors de la 11e édition de la Biennale d'art africain contemporain, DAK'ART 2014. Passionné de culture, Patrick Nzazi a aussi travaillé avec plusieurs structures artistiques et a égale-

ment apporté sa touche dans plusieurs projets artistiques en RDC.

Fort de cette expérience, a-t-il expliqué, l'auteur du livre a estimé avoir assez de matière pour parler de la scène artistique congolaise dans toute sa globalité et sa splendeur ainsi que de la présenter sous différentes facettes auprès du grand public. « *Publier tout cela sous forme d'articles ne suffisait pas. Je devais trouver un autre format. D'où l'idée de la rédaction de cet ouvrage. Ma proximité avec les artistes m'a également permis de mieux comprendre l'organisation de la scène artistique ainsi que son fonctionnement. C'est aussi un moyen pour moi de partager ma vision de ce domaine important avec un public large dont les professionnels de la culture et les autres intervenants* », a dit l'auteur.

Patrick Ndongidi

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs dans une mauvaise passe

Les Diablotins ont concédé, le 3 décembre, en Afrique du Sud leur deuxième défaite dans la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Le représentant congolais s'est incliné devant Sekhukhune united 1-2. Dernier de son groupe avec aucun point, son avenir dans cette compétition s'écrit désormais en pointillé...

Les Diabes noirs sont en très mauvaise posture pour une éventuelle qualification pour les quarts de finale de la C2. Il y a de quoi s'inquiéter en tenant compte non seulement des résultats de ses concurrents directs mais aussi du calendrier de ses deux prochaines rencontres qui s'annoncent très déterminantes.

La Renaissance sportive de Berkane, leur futur adversaire qu'ils vont affronter le 10 décembre au Maroc, a fait le plein de confiance en allant s'imposer à Bamako devant le Stade Malien 2-1. Son deuxième succès en autant de matches lui permet de préparer la réception des Diabes noirs sur leurs propres installations avec un avantage psychologique conséquent.

Les Diablotins peuvent déjà nourrir des regrets, car en Afrique du Sud ils avaient pris un bon départ en ouvrant le score à la 27^e minute par Alves Ngakosso. Mais cet enthousiasme engendré par ce but a fini par s'éteindre très vite. Kamohelo Domi-



Les Diabes noirs dans une mauvaise passe/Adiac

nic Sithole a égalisé à la 30^e minute puis Daniel Cardoso a donné l'avantage aux Sud Africains juste avant la pause (44^e minute). Cette défaite a enfoncé les Diabes

noirs après leur match totalement loupé à Brazzaville face au Stade Malien.

Il faudra sortir les muscles lors de la double confrontation face à Berkane les 10

et 20 décembre pour se relancer. Les Marocains ayant l'expérience de cette compétition s'appuieront sans nul doute sur ces deux prochains matches pour assurer déjà

leur qualification pour les quarts de finale. Le risque de voir les Congolais quitter la compétition dès la quatrième journée n'est pas à exclure.

James Golden Eloué

CAF-C1/2^e JOURNÉE

Mazembe bat Mamelodi Sundowns à Lubumbashi

Après la défaite de la 1^{re} journée face à Pyramids FC d'Egypte par 1 but à 0, le Tout-Puissant Mazembe s'est ressaisi en 2^e journée du groupe A de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF). Le 3 décembre dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le club noir et blanc du Grand Katanga s'est imposé face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud par le même score de 1 but à 0.

Glody Likonza a signé l'unique réalisation de la partie à l'heure de jeu, de la tête sur un centre d'Ibrahima Keita, au terme d'un duel dominé pourtant par les « Brésiliens » d'Afrique du Sud dans la possession de balle. Les joueurs du coach franco-sénégalais Lamine Ndiaye ont fait preuve de caractère pour empocher les trois points de cette confrontation. Les deux équipes se sont affrontées à trois reprises ces dernières années, et c'est la première fois que Mazembe s'impose



Glody Likonza marque pour Mazembe face à Mamelodi Sundowns/DR

face à cette formation de Pretoria. « Une victoire des Corbeaux lushois au prix de l'effort collectif et du soutien des Badiangwena. L'Impossible n'est pas Mazembe », a-t-on lu sur le compte X (ex-twitter) du club. Dans l'autre match du groupe, le FC Nouadhibou de la Mauritanie s'est imposé face à Pyramids FC d'Egypte où évolue l'attaquant international congolais, Fiston Kalala Mayele, par 2 buts à 0. Au classement, les quatre clubs ont chacun 3 points.

Martin Engimo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Luxembourg, 14e journée, 1re division

Differdange bat Rosport 3-0. Titulaire, Herman Moussaki a été remplacé à la 88e.

Pays-Bas, 14e journée, 1re division

Sans Brayann Pereira (épaule), le NEC Nimègue est battu à domicile par l'Ajax d'Amsterdam (1-2).

Roumanie, 18e journée, 1re division

Le CFR Cluj s'est incliné 1-0 à Craiovia. Titulaire, Durel Avounou a été remplacé à la 82e, à 0-0. Botosani et le Rapid Bucarest se séparent sur un score vierge. Kablan Ngoma a été remplacé à la 54e, tandis que Juvhel Tsoumou était absent de la feuille de match.

Avec 32 points, le CFR Cluj est deuxième avec 5 longueurs de retard sur le Steaua Bucarest. Le Rapid est 4e avec 1 point de moins. Botosani est dernier avec 9 points.

Russie, 17e journée, 1re division
Le FC Ural chute à Novgorod (0-1). Avec Emmerson Illoy-Ayyet titulaire. Ural est 12e et premier non-relégable avec 19 points.

Russie, 20e journée, 2e division
Sans Erving Botaka-Yobama, l'Arsenal Tula bat Kamaz (2-0).

Croatie, 17e journée, 1re division

Sans Merveil Ndockyt, à l'infirmerie (adducteurs), Gorica subit les foudres de l'Hajduk Split (0-3). La plus lourde des quatre défaites de la saison de Gorica.

Géorgie, 36e et dernière journée, 1re division

Malgré leur ultime victoire face à Telavi (3-1), Dila Gori et Romaric Etou, titulaire, perdent leur 3e place au profit du Torpedo Kutaisi.

Grèce, 13e journée, 1re division
Kifisia et Thievy Bifouma, sorti à la 69e, s'inclinent sur la pelouse du Panaitolikos (0-3).

Israël, 6e journée, 1re division

A l'arrêt depuis l'attaque terroriste du 7 octobre, le championnat israélien a repris ce week-end. Réduit à dix à la 66e, l'Hapoel Tel Aviv s'est incliné 0-1 face à l'Hapoel Haifa. Dans les rangs locaux, Bryan Passi a joué toute la rencontre dans l'axe de la défense à trois, tandis que Mavis Tchibota est entré à la 66e.



Sylver Ganvoula a ouvert le score pour Berne face au Servette (DR)

Dans les rangs visiteurs, Fernand Mayembo a joué axial gauche dans la défense à quatre.

Italie, 14e journée, 1re division
En déplacement chez la Lazio, Cagliari chute 0-1. Notons que les Sardes, qui ont encaissé un but dès la 8e, ont joué à dix après l'expulsion d'Antoine Makoumbou à la 30e. Un carton rouge sévère pour une pseudo poussée dans le dos de Gendouzi en position de dernier défenseur.

Le Hellas Vérone prend un point à Udine (3-3). Sans Jordi Mboula, resté sur le banc.

Monza est 10e avec 18 points, le Hellas est 18e et premier relégable avec 10 points, à égalité avec Cagliari, 19e.

Italie, 15e journée, 2e division
Parme l'emporte 1-0 à Spezia. Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la pause, à 0-0. Une première frappe détournée en corner, puis une belle action terminée par un one-deux avec Bernabé et une frappe du Congolais qui trouve la main ferme de Zoet.

Kosovo, 16e journée, 1re division
Drita bat Feronikeli (3-1). Raddy Avouka était remplaçant au coup d'envoi.

Allemagne, 17e journée, 3e division

Yann Mabella était absent lors du match nul du Mannheim Waldhof face à Ingolstadt (1-1). L'ancien Nancéien n'a plus joué depuis le 23 septembre.

Angleterre, 14e journée, 1re division

Han Noah Massengo est resté sur le banc lors du carton de Burnley face à Sheffield United (5-0).

Angleterre, 13e journée, 3e division

Northampton chute lourdement face à Portsmouth (0-3). William Hondermarck est entré à la 77e, alors que le score était acquis.

Autriche, 16e journée, 2e division
Sans Kévin Monziano, non retenu, Skt-Polten bat la réserve de Sturm Graz 3-1.

Belgique, 16e journée, 1re division
Pas de vainqueur dans le duel de relégables entre Eupen, 13e, et Courtrai, 16e et dernier (1-1). Mark Mampassi a joué toute la rencontre à la droite de la défense à trois de la lanterne rouge.

Belgique, 14e journée, 2e division

Remplaçant, Yannick Loemba est entré à la 30e lors du succès du RFC Liège face à Seraing (2-1).

Belgique, 15e journée, 3e division
Sans Ismaël Kanda, non retenu, l'Olympic Charleroi concède le nul 3-3 face à la réserve de La Gantoise (3-3).

De retour dans le groupe, Chris-Vianney Goteni est entré en jeu à la 77e pour aider à tenir le petit but d'avance de Virton à Heist (1-0, score final).

Bulgarie, 19e journée, 1re division
Le CSKA 1948 l'emporte à Heibar 3-1. Sans Ryan Bidounga, resté sur le banc.

Slovaquie, 16e journée, 1re division

Yhoan Andzouana, titulaire, et le DAC Dunajska Streda prennent un point chez le Dukla Blanska Bystrica (0-0). Le DAC est 5e avec 28 points.

Suisse, 16e journée, 1re division
Les Young Boys de Berne et le Servette font match nul 1-1. Titulaire, Sylver Ganvoula a eu deux grosses occasions de la tête aux 22e et 24e. C'est après la pause qu'il ouvre le score (58e), inscrivant ainsi son 3e but de la saison.

Dans les rangs genevois, Bradley Mazikou était titulaire et a été remplacé à la 87e.

Morgan Poaty a été remplacé à la 70e lors du naufrage de Lausanne chez les Grasshoppers de Zurich (0-5).

Au classement, Young Boys et Servette sont 2e et 3e avec 29 points chacun, devant Lausanne, 7e avec 19 points.

Turquie, 14e journée, 2e division
Réduit à dix à la 43e, Boluspor chute face à Eyüpspor (0-3). Remplaçant, Bevic Moussiti Oko est entré à la 64e, à 0-2.

Simpn Nsana est entré à la 64e lors du succès de Sakaryaspor sur le terrain de l'Ankara Keçiörengücü (3-1).

Francis Nzaba était titulaire lors du match nul de Genclerbirligi à Erzurumspor (1-1).

Ukraine, 16e journée, 1re division
Polissya partage les points avec le Veres Rivne (1-1). Remplaçant Beni Makouana est entré à la pause. Le promu est 3e avec 31 points.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 14e journée

Malgré sa supériorité numérique précoce (10e), Le Havre ne parvient pas à battre Paris (0-2). Remplaçant, Nolan Mbemba n'est pas entré en jeu.

Avec un Brice Samba retrouvé, après le cauchemardesque naufrage à Arsenal, Lens bat Lyon 3-2. En revanche, Faticout Maouassa n'était pas dans le groupe.

Sans Loris Mouyokolo, convalescent, Lorient prend un point à Toulouse (1-1).

Christlain Matsima est resté sur le banc lors du succès de Monaco face à Montpellier (2-0).

Brest bat Clermont 3-0. Titulaire, Bradley Locko a été averti à la 44e. Josué Escartin n'était pas dans le groupe.

Warren Tchimbembe n'était pas dans le groupe de Metz, défait à Lille (0-2).

Ligue 2, 16e journée

Pau est tenu en échec à domicile par Dunkerque (1-1). Titulaire, Mons Bassouamina a été remplacé à la 71e, tandis qu'Alain Ipiélé était absent de la feuille de match.

Les Palois sont 5e avec 26 points, les Nordistes restent 18e et relégables avec 12 points.

Match nul également pour Laval, hôte de Grenoble (1-1). Titulaire au poste de libéro, Marvin Baudry a été solide défensivement. Averti à la 71e, il sera suspendu pour la venue de Pau, lors de la 18e journée.

Sans Yvan Ikia Dimi, non convoqué, Amiens partage les points avec Saint-Etienne (1-1).

De retour de suspension, Kévin Mouanga manquait pourtant à l'appel lors du match nul d'Annecy à Valenciennes (0-0). Le défenseur central, qui soigne une cheville, ne jouera plus en 2023.



National 1, 15e journée

Rouen corrige Cholet (5-1). Titulaire, Christopher Ibayi a triplé la mise à la 34e, il inscrit ainsi son 7e but de la saison.

Et de 7 buts en championnat pour Christopher Ibayi (DR) Avec un coup-franc sur la barre à la 62e, un but refusé, pour hors-jeu, à la 64e et son face-à-face perdu à la 75e avant de céder sa place à la 78e.

Dans les rangs du SOC, Kamal Bafounta et Jason Ngouabi étaient absents.

Sans Christ Makosso, Sochaux lamine Marnagnane-Gignac (4-0). Aligné en sentinelle devant la défense, Randi Goteni a été remplacé à la 64e, à 0-2.

Sans Steevy Mazikou, non retenu, Châteauroix chute lourdement à Epinal (1-4).

En raison de l'impraticabilité du terrain, jonché de morceaux de verre, le match Orléans-Versailles est reporté à une date ultérieure. Après un intérim, réussi, de deux matches, Owen Matimbo devait retrouver son poste de doublure.

Premier du classement, le Red Star reçoit Nîmes ce samedi soir avec Fred Dembi dans le groupe.

Lundi soir, Niort et Natanael Bouékou se rendront à Martigues.

Le Red Star bat Nîmes 2-0. Avec Fred Dembi titulaire devant la défense. Le Red Star est premier avec 35 points.

France, 14e journée, 1re division

Malgré les titularisations de Dilane Bakwa et Junior Mwanga, Strasbourg chute à Reims (1-2). Lailier a été remplacé à la 75e, le milieu défensif à la 61e.

Italie, 14e journée, 1re division Warren Bondo n'est pas entré en jeu lors du revers de Monza face à la Juventus (1-2).

Portugal, 12e journée, 1re division Vizela s'incline à Chaves (1-2). Dylan Saint-Louis est entré à la 80e.

Turquie, 14e journée, 1re division Chandrel Massanga, titulaire, a participé au match nul concédé par Hatayspor face à Antalya (3-3). Averti à la 39e, il est à l'origine de l'action du 3-2 à la 71e, puis remplacé à la 90e+5.

Camille Delourme



COMICE AGRICOLE AU STADE FELIX EBOUE, À BRAZZAVILLE

Du 6 au 9 décembre 2023, au stade Félix Eboué, à Brazzaville, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), projet agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, soutenu par la Banque mondiale, organise, avec l'appui et les moyens techniques de CERPAC, une ONG de développement, un Comice agricole des bénéficiaires du fonds à coûts partagés, sous le thème : « **Valorisons les acteurs agropastoraux et halieutiques en consommant local** ». Ce comice est une exposition-vente des produits agricoles par 60 groupements, coopératives et entreprises agroindustrielles sélectionnés dans tous les départements.

Les visiteurs découvriront une gamme de produits agricoles, notamment les fruits, les légumes, les produits de transformation tels que la farine de manioc ou fofou, les produits d'élevage tels que la viande de bœuf, de porc, le poulet de chair, les œufs, le poisson, la charcuterie et bien d'autres, à des prix accessibles à toutes les bourses.

L'entrée à la foire est gratuite et ouverte au public tous les jours de 8h à 18h.

Venez nombreux, au Stade Félix Eboué, du 6 au 9 décembre 2023, découvrir l'ingéniosité de nos compatriotes dans le domaine agricole. Consommons tous le Made in Congo.

Pour plus d'informations, contactez le CERPAC au 06 440 31 38 ou 05 022 98 59.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

PRÉSERVATION DES FORÊTS

Andry Rajoelina salue le plaidoyer de Denis Sassou N'Guesso

Récemment réélu à la tête de son pays, le président malgache Andry Rajoelina a rencontré, le 4 décembre, à Dubaï son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour donner une nouvelle impulsion aux relations d'amitié et de coopération entre le Congo et Madagascar.

Le président Andry Rajoelina a saisi cette opportunité pour saluer le plaidoyer que mène le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans la préservation des forêts. Les deux personnalités ont également évoqué le deuxième sommet des trois bassins tropicaux tenu en octobre à Brazzaville. « J'ai rencontré le président Denis Sassou N'Guesso pour marquer notre lien d'amitié à travers le Congo et Madagascar. Ensuite, je lui ai adressé mes félicitations par rapport à son plaidoyer mondial, en ce qui concerne la protection des forêts », a déclaré Andry Rajoelina, à l'issue de l'audience.

Parlant de l'élection présidentielle du 16 novembre, le président malgache, réélu au premier tour avec 58,95% des voix, a salué son bon déroulement. « Les élections à Madagascar se sont déroulées d'une manière exemplaire et pacifique. J'ai été réélu au premier tour. C'est pour cette raison que je suis venu rencontrer le président pour lui faire le compte-rendu », a expliqué Andry Rajoelina.

Yvette Reine Nzaba



Rencontre Denis Sassou N'Guesso et Andry Rajoelina

ATTRIBUTION DU NIU

1000 étudiants seront enrôlés par jour

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement lancé l'opération d'enrôlement biométrique et d'attribution du Numéro d'identification unique (NIU) aux étudiants, le 4 décembre à Brazzaville, au Centre d'enrôlement situé à Mpila où les conditions sont réunies pour accueillir 1000 étudiants par jour.

« Pour cette opération d'enrôlement biométrique et d'attribution du NIU, les étudiants sont repartis par groupe de 1000 par jour », a expliqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, lors du lancement de ladite opération qui est menée conjointement avec le ministère de l'Economie et des Finances. La programmation de passage par groupe et par jour obéit à la nécessité de mieux gérer les flux des étudiants.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a, par ailleurs, précisé que l'enrôlement concerne les étudiants des universités publiques, ceux des établissements privés d'enseignement supérieur, boursiers ou non boursiers, Congolais et étrangers. Il permettra, entre autres, de disposer d'une



Les étudiants se font enrôler pour l'obtention du NIUAdiac

base de données fiables et sécurisées ; d'assurer une meilleure gestion des effectifs ; de faciliter la circulation des informations entre différentes administrations.

« L'enrôlement biométrique des étudiants n'a de sens que si nous le mettons en relation avec la digitalisation de l'administration congolaise en général et de

l'enseignement supérieur en particulier pour sa modernisation », a-t-elle fait savoir. En réalité, l'enrôlement qui est gratuit se fait en deux phases. Avant de se rendre

au Centre d'enrôlement situé à Mpila, les étudiants doivent faire un pré-enregistrement en ligne sur la plate-forme eform.niu.cg. Cette première phase permettra d'obtenir un formulaire à présenter lors de la seconde phase.

Le NIU s'applique à toute personne physique ou morale ou encore à tous les usagers du service public sur toute l'étendue du territoire national. Il est requis pour les formalités et transactions à caractère économique auprès des organismes publics et privés.

Sans nul doute, à l'issue de cette opération d'enrôlement biométrique des étudiants, les pré-inscriptions et inscriptions dans les universités publiques et privées, l'obtention des attestations, de diplômes ou autres pièces administratives se feront sur présentation du NIU. A long terme, cette pièce pourrait être exigée lors des paiements de bourses.

Rominique Makaya